

# **Accompagnement des grands malades et de la fin de vie**



---

«Accompagner quelqu'un  
ce n'est pas le précéder,  
lui indiquer la route,  
lui imposer un itinéraire,  
ni même connaître la direction qu'il va prendre,  
mais c'est marcher à ses côtés  
en le laissant libre de choisir son chemin  
et le rythme de ses pas».

Patrick Verspieren

# Accompagner, offrir une présence dans la maladie

---

## Ecoute et présence

Dans la souffrance de longue durée ou dans la fin de vie, une présence délicate et apaisante permet d'accompagner le malade dans ces étapes difficiles de son existence.

Le groupe bénévole contribue à l'humanisation de la prise en charge des personnes gravement atteintes dans leur santé ou en fin de vie.

Dans les différentes régions du canton, Caritas Neuchâtel propose:

- Une présence de qualité et une écoute bienveillante, dans la discrétion et la confidentialité.
- Un accompagnement dans le court et le moyen terme dans le respect des croyances et des confessions de chacun.
- Un soutien à la famille et aux proches afin de diminuer l'épuisement de l'entourage.

## Collaborations

Les bénévoles collaborent en partenariat avec l'entourage du malade, des équipes soignantes, des médecins et du réseau médical autour du malade, en référence aux documents et accords de délégation mis en place avec l'institution au nom de laquelle ils interviennent.

## Organisation

Encadrées par Caritas Neuchâtel, les coordinatrices mettent en place l'accompagnement bénévole de jour comme de nuit, dans les homes, hôpitaux ou à domicile, sur demande du patient, de la famille ou des soignants.

Les interventions sont gratuites, seul un défraiement sera facturé pour les frais de transports du bénévole au domicile du malade selon les tarifs en vigueur.

## Collaborateurs bénévoles

Les bénévoles sont des hommes et des femmes spécifiquement formés à l'écoute, à la relation d'aide et à la thématique de la souffrance chronique, du deuil et de la fin de vie. Ils bénéficient de formations continues et de supervisions.

## Contact

Pour solliciter un accompagnement,  
toute demande doit être adressée  
par téléphone auprès de Caritas Neuchâtel.  
Une évaluation des besoins sera effectuée  
dans les 24h à 48h  
par la coordinatrice de la région concernée.

Les appels sont réceptionnés  
par le secrétariat  
032 886 80 70

Heures d'ouverture:  
09h00-12h00 et 14h00-17h00  
du lundi au vendredi

**Caritas Neuchâtel**  
Rue du Vieux-Châtel 4  
Case postale  
2002 Neuchâtel 2  
Tél. 032 886 80 70  
[caritas.neuchatel@ne.ch](mailto:caritas.neuchatel@ne.ch)  
[www.caritas-neuchatel.ch](http://www.caritas-neuchatel.ch)

CCP 20-5637-5    **Merci !**



Systeme de  
Management Certifié  
ISO 9001:2008

